

Le P'tit Paroissien

N°96 | MARS 2024



TOUTE
L'ACTUALITÉ
DE LA
COMMUNE

LE BULLETIN D'INFO DE LA GRANDE PAROISSE

L'édito de Catherine Cazes



Mise en place d'une mutuelle communale

De plus en plus de personnes ont recours à une mutuelle pour compléter le remboursement de la sécurité sociale. Toutefois, une partie de la population reste encore à l'écart de cette protection supplémentaire. Les cotisations mensuelles sont en effet parfois trop élevées pour les personnes au chômage, les étudiants ou encore les personnes âgées ayant des frais de santé importants. On estime que 30% des Français ont renoncé à souscrire à une mutuelle pour des raisons financières.

C'est face à ce constat que la commune a décidé d'avoir recours au dispositif dit de mutuelle communale. L'idée de ce dispositif consiste à regrouper les habitants d'une même commune afin de leur faire bénéficier d'une complémentaire santé de qualité à des prix compétitifs. Il s'agit d'un dispositif de solidarité non obligatoire.

Créées pour venir en aide aux plus modestes, les mutuelles communales ont vocation à être ouvertes à tous. Ainsi pour y adhérer, une seule condition doit être respectée à savoir : résider sur le territoire de la commune.

Tous les habitants peuvent y souscrire :

- Aucun questionnaire santé n'est demandé ;
- Il n'y a pas de limite d'âge ;
- Aucune condition de ressource n'est requise.

La Municipalité a pris la décision de faire appel au Groupe France Mutuelle dont le savoir-faire et le professionnalisme ne sont plus à démontrer.

Ce n'est pas la municipalité qui souscrit le contrat ou qui finance le dispositif. Elle joue les intermédiaires sans être partie prenante. Des rendez-vous individuels seront organisés en mairie afin de rencontrer le conseiller qui étudiera avec vous les différentes propositions. Trois niveaux seront présentés :

- Niveau 1 : Une protection répondant aux besoins de base,
- Niveau 2 : Des garanties avec des dépassements d'honoraires,
- Niveau 3 : Des prestations renforcées pour une meilleure couverture.

Si vous êtes intéressés, une permanence se tiendra en mairie le vendredi 26 avril de 9h à 17h.

Prenez rendez-vous au 01 64 32 54 54.

Le P'tit Paroissien

Direction de la publication
& Crédits photos :

Mairie de La Grande Paroisse
rue Grande
77130 LA GRANDE PAROISSE
mairie.grande.paroisse@lgp77.fr
www.mairie-la-grande-paroisse.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

MAIRIE - 01 64 32 54 54
Lundi, mardi, mercredi matin, jeudi,
vendredi matin :
8h30/12h30 - 14h/17h30
& samedi : 9h/12h

AGENCE POSTALE - 01 60 72 55 90
Lundi, mardi, mercredi matin, jeudi,
vendredi et samedi matin :
9h/11h45 - 14h/17h



Panneau
Pocket

Le nouveau CME

L'installation officielle du Conseil Municipal d'Enfants (CME) s'est faite le vendredi 8 mars lors de la cérémonie des vœux de printemps. Les écharpes ont été remises aux enfants élus par M. Ledoux, maire, M. Parigi, Président du conseil départemental 77 et Mme Bourgeois-El Abidi, conseillère, et M. Chéron, vice-président de la région.

Allan Arnould Trouvé, Mélody Bru, Lola Dauteuille, Maelann Griard Breteau, Mathieu Ho A Kwie, Mélis Inci, Cambyse Lavaux, Esteban Letellier, Chloé Lherbier, Raphaëlle Marchand, Maessa Ramelet, Nolan Schaltegger vont devenir les acteurs de la vie démocratique, mais surtout les représentants de leurs camarades qui les ont élus.

Concours des maisons fleuries

Ce concours permet de mettre en valeur le travail de ceux qui consacrent une partie de leur temps libre à fleurir leur jardin.

Les règles sont très simples et ce type d'évènement se passe dans une ambiance conviviale et bon enfant. La participation est gratuite et réservée aux habitants. Vous pouvez vous inscrire jusqu'au **15 avril** par mail à accueil@lgp77.fr ou au 01 64 32 54 54.

Le Ru Flavien

Afin d'éviter les inondations dans le bas de Marangis et à la Basse Roche, une installation permet de faire une réserve d'eau dans les fontaines, le terrain permettant de stocker l'eau de pluie et les côtés du lit du rû au niveau de la basse roche ont été stabilisés.

Les élections européennes

Elles auront lieu le **9 juin 2024 à la salle des fêtes, pour les 2 bureaux.**

Vous avez jusqu'au **1^{er} mai** pour vous inscrire en ligne et jusqu'au **3 mai** en mairie.

L'enfance/jeunesse

Ecole maternelle

Votre enfant va rentrer à l'école maternelle en septembre de cette année.

Afin de réaliser son inscription à l'école maternelle, la directrice de l'école, Mme AFONSO CASACA, propose de vous rencontrer :

- le **lundi 22 avril de 9h à 16h**
- le **samedi 4 mai de 8h30 à 13h.**

Merci d'adresser un e-mail en indiquant l'heure et la date qui vous convient à ce.0771583c@ac-creteil.fr.

Le bien vivre ensemble

Le civisme contribue à préserver au quotidien une commune agréable pour tous. Il s'agit de respecter des règles de vie collective et d'intégrer une dose de bon sens dans nos comportements entre voisins.

Voici quelques règles :

- **Respecter le voisinage** : Le bruit (outils de jardinage et de bricolage, son animal domestique, et notre propre comportement...) ne doit pas porter atteinte à la tranquillité du voisinage, de jour comme de nuit.
- **Entretenir ses haies** (pas plus de 2 mètres) **et son trottoir**, *que vous soyez propriétaire ou locataire*, (desherbage, déneigement, nettoyage...).
- **Rentrer sa poubelle** au plus tard le soir de la collecte.
- **Ramasser les déjections** de son animal.
- **Respecter la sécurité routière** (respecter la limitation à 30km/h, les panneaux de signalisation, laisser traverser les piétons, ne pas bloquer la circulation même une minute pour déposer votre enfant à l'école, ne pas stationner sur les sorties de garage (*même si c'est le vôtre*)....

Il est indispensable de faire preuve de respect, de tolérance et de civisme afin que chacun puisse profiter de son environnement.

Si chacun fait des efforts, et la vie en collectivité en demande, tout le monde y trouvera son compte.

Permanences du CCAS

Tous les derniers samedis de chaque mois, le CCAS tient une permanence en mairie de 9h30 à 11h30.

Vous avez des difficultés administratives ? Le CCAS est là pour vous aider.

A ce rendez-vous, vous devrez vous munir de la photocopie des vaccinations à jour et du livret de famille ou d'un extrait de naissance. Une matinée portes ouvertes sera organisée le samedi 1^{er} juin 2024 de 9h à 11 h pour faire découvrir l'école à votre enfant.

Maison de l'enfant

Les vacances de février ont été synonymes de sortie au cinéma et découverte : bowling pour les maternelles et patinoire pour les primaires.

ETAT CIVIL

Publication sur autorisation

Als nous ont quittés

Le 7 mars Maria GIORIO



Développement local

Food truck Thai : Wan May vous propose un menu tous les **vendredis à partir de 17h** sur le parking de la salle Pincevent.

06 14 23 50 75



Studio Moon, Candice Van Der Massen, vous propose ses prestations d'infographiste et community manager au 16 rue des Colzas au **06 34 59 51 02**
hello@studio-moon.fr

La pharmacie **BARHDAOUI-JOURNAUX** propose un **service de téléconsultation sans rendez-vous.**

Pensez à vous munir de votre carte vitale et de votre carte bancaire.



Les vacances d'avril célébreront la nature avec des activités manuelles et sportives et une sortie à la ferme pédagogique de St Hilliers.

Adosphère

Vu la fréquentation des vacances février, les adolescents avaient à cœur de se retrouver. En avril, des rendez-vous sont prévus comme le parc KOEZIO, un escape game, du karting, sans oublier les activités sportives et artistiques.

Inauguration de la salle des fêtes et Voeux 2024

Vendredi 8 mars dernier, Monsieur le Maire Emmanuel Ledoux, son conseil municipal et le nouveau conseil municipal des enfants ont accueilli les grands-paroissiens, afin de leur présenter leurs voeux de printemps et fêter l'inauguration de la salle des fêtes.



En présence de Monsieur Parigi, Président du Département de Seine et Marne, M. Chéron, vice-président de la Région Ile de France, de Madame Madjoline Bourgeois El Abidi, conseillère départementale, Monsieur le maire a tout d'abord inauguré la salle des fêtes en coupant le traditionnel ruban.



Après de gros travaux d'isolation thermique et d'acoustique, de mise aux normes, la réalisation s'avère être à la hauteur des attentes de la commune.

M. Ledoux a remercié l'architecte, Claire Quilliot, les sociétés ASL et Chastragnat pour les travaux et a souligné l'action énergique des élus en charge du dossier, afin que cette salle soit rénovée et embellie et ainsi améliorer le cadre de vie de tous.

L'arche paysanne

Tout a commencé en 2018 quand l'équipe municipale a rencontré Chamsi et Laura Douss.

Ils cherchaient un terrain pour y concevoir la «ferme du soleil», ferme à vocation pédagogique.

A l'été 2020, ils ont pu commencer leur installation à la place de l'ancien camping.

A la suite de 3 ans de travaux, la ferme du soleil, aujourd'hui labellisée «accueil paysan» est devenue «l'arche paysanne».

Des remerciements ont également été adressés à nos partenaires financiers qui ont participé à cette opération d'un montant de 309 215 euros H.T., à hauteur de 50% par la Région et 20% par le Département. Afin d'obtenir ces subventions, le projet utile et raisonnable a été présenté avec force par le personnel administratif de notre mairie auprès de ces divers organismes.

Nous connaissons l'importance d'une salle des fêtes pour un village.

C'est un lieu d'accueil, un lieu d'échanges et de rassemblement. Les habitants lui manifestent un grand attachement, emprunt de souvenirs personnels et collectifs issus des manifestations festives, culturelles et associatives qu'elle permet d'organiser.

Ce fut ensuite le moment de la rétrospective des différentes actions 2023 :

- La bibliothèque devenue médiathèque, avec des espaces dédiés et la mise à disposition d'outils informatiques pour répondre aux usages d'aujourd'hui et permettre à tous d'avoir accès à internet,
- Les WC publics installés sur la place Michel Thery,
- L'enfouissement des réseaux des rues des Degrès et de la Pigeolerie,
- La remise en état des voiries, notamment de la RD39 et du chemin des Mâtines,
- La réfection de l'école Achille Pierre suite à l'incendie de mars dernier.

Et l'avenir pour notre commune?

Monsieur le maire a présenté les projets sur les deux prochaines années en annonçant cette année encore qu'**il n'y aurait pas d'augmentation ni des impôts ni des tarifs des services du SIVOS !**

Les travaux concernent :

- L'accessibilité du cimetière avec la reprise des concessions en état d'abandon

- L'éclairage public afin de réaliser des économies
- Divers travaux de voirie et de réfection des trottoirs
- Et surtout l'agrandissement de la maison de l'enfant permettant à 30 enfants supplémentaires de profiter des services proposés par les équipes d'animation du SIVOS.

Cette soirée a permis également de remettre à Mme Boissier, représentante de la ligue contre le cancer du sein, un chèque de 3 050 € récoltés pour Octobre Rose. Merci à tous les donateurs !



A noter la participation de la classe orchestre du collège Sisley de Moret sur loing : 25 élèves nous ont joué diverses partitions sous la direction de Stéphane Horry. Très applaudi, cet interlude musical a rencontré un vif succès.



Après les discours de MM Parigi et Chéron, Monsieur Ledoux a invité le public autour du verre de l'amitié sous les applaudissements de tous.

C'est une ferme paysanne d'antan, lieu de vie et de rencontre, offrant une grande diversification de productions avec les moyens d'autrefois: peu voire pas d'utilisation d'engrais ou de pesticide chimique, un minimum d'outils modernes.

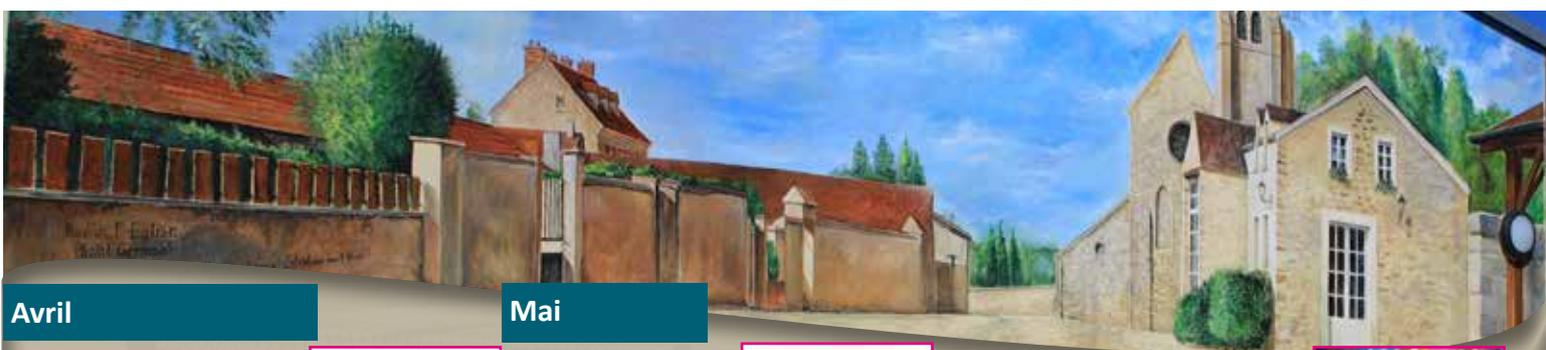
Ils élèvent diverses variétés de poules pondeuses locales, de canards, de races rustiques de chèvres et de moutons.

La ferme est ouverte pour des visites pédagogiques par groupe de 15 personnes maximum, sur réservation. Prix : 10€/personne.

Leur objectif est de sensibiliser les enfants et les adultes à l'agriculture paysanne, à l'écologie, au monde rural, à la nature et à la préservation de la biodiversité.

<https://sites.google.com/view/larchepaysanne/reservations>





Avril

Le 12 à 14h15 et 20h45
Tournoi de tarot
à la salle du Lavoir

Le 20 de 10h30 à 15h30
Don de sang
au gymnase R.Chalmeau
à Montereau-Fault-Yonne

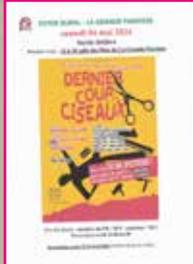
Le 28 à 14h - Loto
à la salle des Fêtes



Mai

Le 4 à 12h45
Théâtre
Rdv salle des Fêtes
Inscriptions avant
le 15 avril au
06 13 60 64 09

Le 4
de 14h30 à 19h
Vente Fêtes des Mères
Emmaüs-Brie



Le 4
50 ans
de l'Amicale Scolaire
16h30 spectacle
pour les enfants
19h soirée dansante
Salle des fêtes

Le 28 à 9h30
2^{ème} trail du Coteau
Inscriptions au
06 42 66 36 72



La médiathèque

Huguette présente son choix de livre



«**Chère mamie, tu vas rire...**»...

... est un recueil de lettres rigolotes depuis la naissance de Virginie Grimaldi.

Ce livre est une bulle de bonne humeur dans laquelle il fait bon se réfugier pour passer quelques instants sympathiques. Cette auteure nous emmène au cœur de sa vie d'enfant, d'adolescente et de femme, à travers cette correspondance, à la fois touchante, drôle et maladroite, avec sa grand-mère.

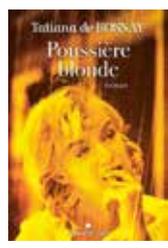
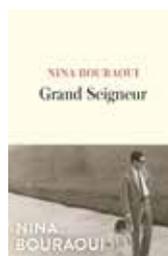
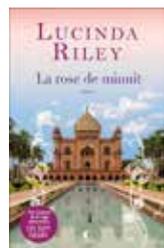
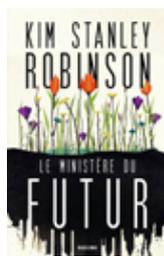
Une écriture addictive, qui dépeint des événements tous plus drôles les uns que les autres. Une lecture rapide, prenante, pour ne pas se prendre la tête et rire un peu.

Lu d'une traite, comme une parenthèse, ce livre ressemble à une petite gourmandise... Virginie Grimaldi manie l'auto-dérision comme personne.

Un très bon moment de détente !

Quoi de neuf à la médiathèque?!

Venez vous poser à la médiathèque. Pour réserver vos livres, connectez-vous sur la-grande-paroisse-pom.c3rb.org



Infos

Lutte contre le frelon asiatique

Outre son impact sur la biodiversité, le frelon asiatique peut également constituer une menace pour la sécurité publique. Sa piqûre peut être dangereuse, en particulier pour les personnes allergiques et mortelle pour les animaux.

Si vous découvrez un nid près de chez vous ou sur le domaine public, la CCPM prend en charge depuis le 1^{er} janvier 2021 la destruction des nids sur le territoire.

Rendez vous sur leur site internet et remplissez le formulaire avec une photo du nid. <https://paysdemontereau77.fr/frelon-asiatique>

Renumérotation des lignes de bus

Nous vous informons qu'à compter du 29 avril, les numéros de lignes des bus exploités par Francilité Pays de Montereau seront modifiés ; l'ancienne ligne G va devenir la **3305** et le TAD desservant notre commune est le **TAD Montereau Ouest**.

Tribune libre - «Demain avec vous»

Aucun texte fourni.